

La séance des délégué-es du personnel est votre lieu d'expression, alors sollicitez-nous, le SNU posera vos questions et réclamations

### Habilitations informatiques

Il nous apparaît illogique de retirer les habilitations informatiques à un-e agent-e GDD ayant accepté la « mission » conseiller dédié entreprise car cela lui ferme toute opportunité d'assurer des activités indemnités. Il n'y aurait pas de lien ni d'anticipation avec la mise en œuvre d'OSSPP, alors pourquoi précipiter les choses ?

### GDR

La Direction valorise l'outil car il permet une meilleure répartition des véhicules de service et une meilleure évaluation des coûts. Le constat pour vous et nous est une difficulté d'appropriation et d'utilisation. Nous déplorons la superposition des outils à gérer par les agent-es et le manque total d'accompagnement quant à leur utilisation. Les demandes d'évolution devraient être prises en compte

### Remontées d'incident

Comment s'assurer de la prise en compte d'une remontée d'incident ? Pourquoi un retour systématique auprès de l'agent-e concerné n'est-il pas effectué ? Nous attendons une réponse de la direction....

Une nouvelle procédure est prévue en janvier 2017 (harmonisation régionale)

### Mutuelle

Les agent-es sont démuni-es face au manque de clarté des communications sur la Mutuelle. Il aurait été apprécié une communication en amont réalisée par la Direction, avant que les notices soient déposées sur les sites. Face à ce défaut, Le SNU, négociateur, a déjà anticipé des réunions d'information sur la mutuelle. La prochaine aura lieu le 9 décembre à Toulouse.

### Jeu de chaises musicales

Il n'est pas prévu par la direction de remplacer un départ à la retraite « GDD », systématiquement par un « GDD ». Elle a une vision « idéalisée » de la compensation en interne, car on a formé plus que la réalité des besoins. Il y a certes, les volontaires, ex bi-compétents, ex-placement qui accepterait d'occuper un poste GDD mais est-ce le cas de toutes et tous ?

### Quand parler de sa promotion ?

Ni au cours de l'EPA ni au cours de l'ESA. On peut solliciter un entretien « informel ». On ne peut pas se contenter de cette réponse, cet entretien doit pouvoir bénéficier d'un support formalisé et être tracé. S'il y a un entretien qui est important aux yeux des agent-es, c'est celui-ci !

### Absence en cours de journée

Vous devez partir en cours de journée car malade ou enfant malade : vous avez fait moins de 3h45, la journée est comptée entière en maladie. Vous avez fait au moins 3h45, ce qui est fait au-delà est comptabilisé en temps de travail

## Délégué-es du personnel du 14 novembre 2016

05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96

<http://snu-midi-pyrenees.fr/>  
syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr

### Service civique

Un service civique peut-il postuler sur un CUI CAE ? OUI  
A-t-il une chance d'être retenu ? NON  
Pourquoi ? Parce qu'on ne pourrait pas le remplacer.

La mission de Pôle emploi n'est-elle pas de permettre la reprise d'emploi ? Il semblerait que dans ce cas : NON

### ATD

Une nouvelle note sur les frais de déplacements sera publiée en janvier 2017. Les règles seront très certainement modifiées notamment sur les ATD et les trajets formation (moins de 50 KMS)

### GPF

Au vu des dérives, la direction nous a entendu et va travailler/engager des travaux sur la nomenclature RDVA et les activités associées.

### GPEC

Nous avons demandé des précisions sur l'accord GPEC ouvert à signature et signé depuis le 23 novembre par CFDT-CGC-CFTC

Dans cet accord mis à signature on trouve :

Des dispositions d'accompagnement de la spécialisation et des dispositions concernant les agents « Bi-compétents » qui seront amenés à se recentrer sur leur activité d'origine. Le Dialogue social n'étant pas terminé, au jour de l'instance, nous n'avons pas pu avoir de réponse.

Cet accord, non signé par le SNU, n'est que l'adaptation des orientations stratégiques de Pôle Emploi via les conventions tripartites et les plans stratégiques. Le SNU n'a cessé depuis 2011 d'alerter sur les conséquences tragiques sur nos métiers de ces orientations.

L'accord GPEC introduit la notion de volontariat et d'entretien formalisé pour les bi-compétents et les collègues concerné-es par une totale transition professionnelle. Vos élu-es sont là pour vous informer et vous accompagner. Pensez à nous interpeller pour toutes informations et situations qui vous paraissent anormales .

### Statut 2003

#### Avancement accéléré

Les DP SNU ont réclamé la transmission de la liste des agent-es proposables à l'avancement accéléré. Cette demande vient en complément de celle des élu-es CPLU, afin que personne ne soit oublié. Le service RH assure la veille des agents proposables (la liste est arrêtée au 30 septembre 2016)

#### Congés exceptionnels

Les règles régissant de dépôt de congés exceptionnels pour le statut public (ex : décès grand-parent du conjoint) sont spécifiques et pas toujours maîtrisées. Vérifiez les bien auprès de vos élu-es et surtout demander leur application stricte.

#### Jours de fractionnement

Vous pouvez poser vos jours acquis jusqu'au 31 janvier 2017

La prochaine séance des Délégué-es du Personnel aura lieu le 9 décembre 2016

<http://snu-midi-pyrenees.fr/index.htm> [syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr)

38 bis rue Louis Plana 31500 Toulouse Tél : 05 62 16 78 06